



Questions - Test de développement général (TDG)

Est-ce le TDG est une équivalence de 3e secondaire ?

- Non. Le TDG est un examen qui permet de réduire les préalables requis pour l'admission en formation professionnelle.

À la suite de mon examen, quel est le délai d'attente pour obtenir mon résultat?

- Le centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais envoie par la poste le verdict obtenu (succès ou échec), au plus tard dix (10) jours ouvrables après l'administration des épreuves.

Comment puis-je me préparer pour l'examen TDG?

- Le ministère de l'Éducation a retiré toute préparation officielle. Il n'est donc pas possible d'obtenir de cahiers préparatoires au SARCA.

Si j'échoue mon examen, est-ce qu'il y a une reprise possible?

- Il faut attendre un an pour reprendre l'examen. Cependant, une seule reprise à vie est permise.

Quelle est la note de passage?

- La note de passage est de 45%, soit 45 bonnes réponses sur les 100 questions à choix multiples.

Quand puis-je faire l'examen TDG?

- Le calendrier est disponible dans le document [TDG](#).

Comment puis-je m'inscrire pour un examen TDG?

- Vous devez appeler au SARCA afin d'obtenir un rendez-vous.
- Vous devez apporter avec vous :
 - Carte d'assurance maladie ou permis de conduire valide
 - Certificat de naissance ou carte de résidence permanente ou citoyenneté canadienne.

J'ai 17 ans et j'aimerais faire le TDG pour suivre une formation professionnelle.

- Pour être admissible, il faut avoir 16 ans ou plus avant le 30 juin de l'année scolaire. Toutefois, l'accès à la formation professionnelle par la voie du TDG est possible seulement à partir de 18 ans.

Est-ce que je vais recevoir un document officiel?

- Une mention de réussite ou échec sera inscrite sur le relevé des apprentissages émis par le ministère de l'Éducation.